



CABINET COUREAU

Siège :

6, boulevard Georges Clemenceau
21000 DIJON
Tél. : 03 80 60 05 55
Fax : 03 80 74 87 54
E-mail : secretariat@cabinet-coureau.fr

Bureau :

7, avenue Nicéphore Niepce
71100 CHALON/SAONE
Tél. : 03 85 48 79 71
Fax : 03 85 48 15 33

Site internet : www.cabinet-coureau.fr

**COMITE DE COTE D'OR DE
LA LIGUE CONTRE LE CANCER**
29 C rue de Talant
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du comité de l'association COMITE DE COTE D'OR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DE COTE D'OR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), sont décrites de manière appropriée dans la note 4.1 et 4.7 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées. Nous attirons votre attention sur les notes 3.2.3 "Fonds reportés liés aux legs" qui indiquent les montants de legs comptabilisés non encore réalisés.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Comité, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 12 avril 2024

SAS CABINET COUREAU



Jean-Pierre COUREAU
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	817 200.74	(175 609.55)	641 591.19	661 046.62
Terrains				
Constructions	466 559.33	(110 872.95)	355 686.38	369 428.10
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	70 641.41	(64 736.60)	5 904.81	6 618.52
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	280 000.00		280 000.00	285 000.00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	558 508.00		558 508.00	557 485.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	558 508.00		558 508.00	557 485.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 375 708.74	(175 609.55)	1 200 099.19	1 218 531.62
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	4 303.86		4 303.86	
CRÉANCES	148 951.39		148 951.39	168 547.52
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 669.19		2 669.19	5 650.54
Créances reçues par legs ou donations	91 468.81		91 468.81	111 893.52
Autres créances	54 813.39		54 813.39	51 003.46
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 966 546.00		1 966 546.00	2 117 419.54
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 966 546.00		1 966 546.00	2 117 419.54
Charges constatées d'avance	3 422.04		3 422.04	1 906.00
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 123 223.29		2 123 223.29	2 287 873.06
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 498 932.03	(175 609.55)	3 323 322.48	3 506 404.68
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise	10 977.96	10 977.84
Fonds propres statutaires	10 977.96	10 977.84
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 172 679.06	2 211 736.17
Réserves statutaires ou contractuelles	2 172 679.06	2 211 736.17
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	496 451.95	496 451.95
Excédent ou déficit de l'exercice	(132 585.65)	(39 056.99)
Situation nette (sous total)	2 547 523.32	2 680 108.97
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 547 523.32	2 680 108.97
Fonds reportés liés aux legs ou donations	346 468.81	391 893.52
Fonds dédiés	5 186.61	17 435.02
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	351 655.42	409 328.54
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	50 350.00	46 093.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	50 350.00	46 093.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTEs	373 793.74	370 874.17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 972.87	227 439.71
Dettes des legs et donations	25 000.00	5 000.00
Dettes sociales	30 895.61	25 247.21
Dettes fiscales	5 721.00	2 536.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	633.60	
Autres dettes	89 570.66	110 651.25
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	373 793.74	370 874.17
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 323 322.48	3 506 404.68

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	46 608.00	48 088.00	(1 480.00)	-3.08 %
Ventes de biens et services	54 098.29	19 447.10	34 651.19	
Ventes de biens	23 490.00	10 064.45	13 425.55	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	30 608.29	9 382.65	21 225.64	
. dont parrainages	30 258.40	8 243.50	22 014.90	
Concours publics et subventions d'exploitation	4 495.00	4 535.00	(40.00)	-0.88 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	986 853.38	1 147 558.44	(160 705.06)	-14.00 %
Dons manuels	563 177.73	576 067.57	(12 889.84)	-2.24 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	423 675.65	571 490.87	(147 815.22)	-25.86 %
Contributions financières reçues	37 693.62	30 097.97	7 595.65	25.24 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	14 935.02	7 942.76	6 992.26	88.03 %
Autres produits	562.15	510.00	52.15	10.23 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 145 245.46	1 258 179.27	(112 933.81)	-8.98 %
Achats de marchandises	9 424.52	9 962.33	(537.81)	-5.40 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	357 621.30	305 706.57	51 914.73	16.98 %
Aides financières	597 722.59	662 223.53	(64 500.94)	-9.74 %
Impôts, taxes et versements assimilés	6 663.88	10 824.19	(4 160.31)	-38.44 %
Salaires et traitements	203 327.13	181 424.25	21 902.88	12.07 %
Charges sociales	80 089.54	66 051.88	14 037.66	21.25 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 810.03	23 444.96	(2 634.93)	-11.24 %
Reports en fonds dédiés	2 686.61	10 011.00	(7 324.39)	-73.16 %
Autres charges	50 746.05	47 739.41	3 006.64	6.30 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 329 091.65	1 317 388.12	11 703.53	0.89 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(183 846.19)	(59 208.85)	(124 637.34)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	14 940.63	7 592.00	7 348.63	96.79 %
Autres intérêts et produits assimilés	41 269.86	14 278.15	26 991.71	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	56 210.49	21 870.15	34 340.34	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	56 210.49	21 870.15	34 340.34	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(127 635.70)	(37 338.70)	(90 297.00)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	351.49	565.74	(214.25)	-37.87 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	351.49	565.74	(214.25)	-37.87 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	141.44	149.03	(7.59)	-5.09 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	141.44	149.03	(7.59)	-5.09 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	210.05	416.71	(206.66)	-49.59 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	5 160.00	2 135.00	3 025.00	
TOTAL DES PRODUITS	1 201 807.44	1 280 615.16	(78 807.72)	-6.15 %
TOTAL DES CHARGES	1 334 393.09	1 319 672.15	14 720.94	1.12 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(132 585.65)	(39 056.99)	(93 528.66)	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	44 798.40	41 542.36	3 256.04	7.84 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	44 798.40	41 542.36	3 256.04	7.84 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	44 798.40	41 542.36	3 256.04	7.84 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	44 798.40	41 542.36	3 256.04	7.84 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	10
3.1.7 <i>Stocks</i>	11
3.1.8 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.9 <i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.10 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.11 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.12 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5 <i>Dettes</i>	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	22
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	23

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	23
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	25
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	25
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	26
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	26
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	26
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	26
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	29
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	29
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	29
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	32
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	33
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	33
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	33

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le 25 avril 2023, le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau :
 - Madame Dominique BUCQUET, Présidente,
 - Monsieur Gérard CICERI, Premier Vice-Président,
 - Monsieur le Professeur Sylvain MANFREDI, Second Vice-Président,
 - Monsieur Yves CHEVILLON, Secrétaire Général,
 - Madame Sylvie BEDERT-MOLLIER, Trésorière,
 - Madame Monique DUSART, Trésorière Adjointe et déléguée aux legs
 - Madame Christelle BOUZAGHETI, Déléguée à l'Aide Sociale et aux personnes malades
- Depuis le 18 septembre 2023, une comptable, Hedoum GHORZI a été recrutée en vue de remplacer Marie Claude TERREAU qui sera en retraite à compter du 1^{er} mai 2024.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	820 103	282 098	285 000	817 201
Immobilisations financières	557 485	1 023		558 508
Total	1 377 588	283 121	285 000	1 375 709

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	282 098	285 000
→ Buste palpation	1 464	
→ Bureau	634	
→ Acceptation legs Teilhol	280 000	
→ Vente appt Pignolet		45 000
→ Vente appt Gevrey		240 000
Immobilisations financières	1 023	0
→ Parts sociales CM	1 023	
Total	283 121	285 000

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	159 056	16 553		175 609
Amort. Immobilisations financières				
Total	159 056	16 553	0	175 609

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	557 485	1 023		558 508
Total	557 485	1 023	0	558 508

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 NEANT

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 669	2 669	
→ Autres Créances	54 813	54 813	
→ Créances reçues par legs ou donations	91 469	91 469	
→ Charges constatées d'avance	3 422	3 422	
Total	152 373	152 373	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					0
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	155 642	
Livrets et comptes épargne	176 387	
Comptes à terme	1 600 000	33 986
Total	1 932 029	33 986

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs →		
Créances clients et comptes rattachés		5 651
Clients divers	2 277	
Facture A Etablir	132	
CD90 REFACT ESP SANS TABAC	260	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	91 469	111 894
Autres créances		
Dons à recevoir et PA	52 037	49 176
Débiteurs divers		483
CPAM à recevoir		649
Macarons et textiles Leclerc à recevoir		697
Intérêts legs Gevrey	90	
Autre produits BN	2 687	
Disponibilités	33 986	9 187
Total	182 937	177 737

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Réservation salle Ibis pour AGO avril 2023		1 906
SNCF Colloque de recherche 2024	352	
Printpacher cartes de vœux 2024	171	
Réservation Ibis Séminaire Trésorier 2024	138	
France Edition Annuaire Notaire 2024	499	
GBE Mobiliers livrés en 2024	2 263	
Total	3 422	1 906

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	10 978		0	0				10 978
→ Fonds de réserve générale	2 211 736	-39 057						2 172 679
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	496 452							496 452
Excédent ou déficit de l'exercice	-39 057	39 057	54 359			132 586	152 302	-132 586
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 680 109	0	54 359	0	0	132 586	152 302	2 547 523

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		9 611	8 735	0	8 735	0
Partenariat Kiabi	2022	3 580	2 304		2 304	0
Don Fiscaire en faveur de jeunes doctorants	2022	5 596	5 996		5 996	0
Quête décès en faveur de la recherche "cancers pédiatriques"	2022	435	435		435	0
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		9 611	8 735	0	8 735	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		17 687	8 700	2 687	6 200	5 187
LNCC AIDES FINANCIERES SAID	2021	15 000	8 700		6 200	2 500
LNCC PARTENARIAT KIABI GP SEMUR	2023	2 687		2 687		2 687
Total		27 298	17 435	2 687	14 935	5 187

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	1911 A	78911 B	68911 C	1911 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		776 362	391 894	390 894	345 469	346 469
→ L2001 Trésorerie	2020	40 000	1 000			1 000
→ L2102 Appartement	2021	40 000	40 000	40 000		0
→ L2102 Trésorerie	2021	46	46	46		0
→ L2201 Trésorerie	2022	108 626	108 626	108 626		0
→ L2201 Appartement	2022	240 000	240 000	240 000		0
→ L2202 Trésorerie	2022	2 222	2 222	2 222		0
→ L2301 Trésorerie	2023	5 469			5 469	5 469
→ L2302 Trésorerie	2023	60 000			60 000	60 000
→ L2302 Maison	2023	116 667			116 667	116 667
→ L2302 Terres agricoles	2023	163 333			163 333	163 333
Donations :		0	0	0	0	0
Total		776 362	391 894	390 894	345 469	346 469

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	46 093	4 257		50 350
→				
Total	46 093	4 257	0	50 350

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 973	221 973		
Dettes des legs ou donations	25 000	25 000		
Dettes fiscales et sociales	36 617	36 617		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	634	634		
Autres dettes	89 571	89 571		
Produits constatés d'avance		0		
Total	373 794	373 794	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	5 721	2 536
→ Impôt sur les sociétés	5 160	2 135
→ Taxe sur les salaires		
→ Prélèvement à la source	561	401
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	30 896	25 247
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 111	7 202
→ Caisse de retraite	2 464	2 783
→ Caisse de prévoyance	4 345	2 188
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 093	1 336
→ Dettes congés à payer	10 617	8 637
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 266	3 101
Total	36 617	27 783

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	10 928	11 895
→ FNP - Factures non parvenues		
Honoraires CAC	4 914	4 800
Honoraires PKS	733	612
Intervenants APPM	3 358	5 120
Frais postaux	1 923	1 363
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	634	0
GBE IMMO BUREAU	634	
Dettes des legs et donations :	25 000	5 000
L2102 Frais agence immobilière		5 000
L2301 Legs Teilhol	25 000	
Autres dettes :	89 571	110 651
Recherche	86 100	107 100
Frais de déplacements	3 471	3 453
Débiteurs divers		98
Total	126 132	127 546

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR		EMPLOIS		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION								
1. MISSIONS SOCIALES	1 023 336,34	1 012 686,52	997 394,74	1 007 067,10	997 394,74	1 007 067,10	997 394,74	997 394,74
1.1 Réalisées en France	1 023 336,34	1 012 686,52						
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	537 718,01	528 268,19	441 831,20	451 503,56	441 831,20	451 503,56	441 831,20	441 831,20
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	485 618,33	484 418,33	555 563,54	555 563,54	555 563,54	555 563,54	555 563,54	555 563,54
1.2 Réalisées à l'étranger								
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme								
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes								
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	200 308,17	196 424,16	200 075,64	202 627,43	200 075,64	202 627,43	200 075,64	200 075,64
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	200 267,31	196 383,30	200 075,64	202 627,43	200 075,64	202 627,43	200 075,64	200 075,64
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	40,86	40,86						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	98 644,97	93 841,56	89 043,59	93 726,62	89 043,59	93 726,62	89 043,59	89 043,59
3.1 Frais d'information et de communication	20 886,95	20 886,95	19 347,31	19 347,31	19 347,31	19 347,31	19 347,31	19 347,31
3.2 Frais de fonctionnement	76 947,38	72 145,27	68 252,92	72 786,92	68 252,92	72 786,92	68 252,92	68 252,92
3.3 Autres charges	810,64	809,34	1 443,36	1 592,39	1 443,36	1 592,39	1 443,36	1 443,36
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	4 257,00	4 257,00	4 105,00	4 105,00	4 105,00	4 105,00	4 105,00	4 105,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	5 160,00	5 160,00	2 135,00	2 135,00	2 135,00	2 135,00	2 135,00	2 135,00
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 686,61	2 686,61	6 431,17	10 011,00	6 431,17	10 011,00	6 431,17	6 431,17
TOTAL CHARGES	1 334 393,09	1 307 209,24	1 297 050,14	1 319 672,15	1 297 050,14	1 319 672,15	1 297 050,14	1 297 050,14
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-132 585,65		-39 056,99		-39 056,99			

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR		EMPLOIS		B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION										
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 529,90	19 529,90	19 529,90
Réalisées en France	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 249,92	19 529,90	19 529,90	19 529,90
Réalisées à l'étranger										
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	19 310,40	19 310,40	19 310,40	19 310,40	19 310,40	19 310,40	19 310,40	14 011,26	14 011,26	14 011,26
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 238,08	6 238,08	6 238,08	6 238,08	6 238,08	6 238,08	6 238,08	8 001,20	8 001,20	8 001,20
TOTAL	44 798,40	44 798,40	44 798,40	44 798,40	44 798,40	44 798,40	44 798,40	41 542,36	41 542,36	41 542,36

REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 148 476,44	-1 148 476,44	-1 242 011,79	-1 242 011,79
	1.1 Cotisations sans contrepartie	-46 608,00	-46 608,00	-48 088,00	-48 088,00
	1.2 Dons, legs et mécénat	-986 853,38	-986 853,38	-1 147 558,44	-1 147 558,44
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-115 015,06	-115 015,06	-46 365,35	-46 365,35
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-33 900,98		-26 125,61	
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises	-30 258,40		-8 243,50	
	2.3 Contributions financières sans contrepartie	-2 809,96		-17 316,37	
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-832,62		-565,74	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 495,00		-4 535,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-14 935,02	-6 431,17	-7 942,76	
	TOTAL	-1 201 807,44	-1 154 907,61	-1 280 615,16	-1 242 011,79

REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-44 798,40	-44 798,40	-41 542,36	-41 542,36
	Bénévolat	-44 798,40	-44 798,40	-41 542,36	-41 542,36
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL	-44 798,40	-44 798,40	-41 542,36	-41 542,36

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 604 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des
Allemagne	50
Total pays Allemagne	50
Chine	120
Total pays Chine	120
Emirats Arabes Unis	50
Total pays Emirats Arabes Unis	50
Italie	1
Total pays Italie	1
Norvège	14
Total pays Norvège	14
Royaume Uni	185
Total pays Royaume Uni	185
Suisse	184
Total pays Suisse	184
Total	604

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	36 072
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	345 179
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	282 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	390 894
TOTAL		1 054 144

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	285 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	345 469
TOTAL		630 469

SOLDE DE LA RUBRIQUE		423 676
----------------------	--	---------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Rbst frais CA Nationale	14	
Manifestations diverses	1 600	
Opération "Octobre Rose" "Mars Bleu" "sea sun"	20 350	22 326
Abonnement Vivre	1 540	
Régularisation Opco	81	
Contributions reçues du Siège	34 222	
Autres contributions	662	
Espace sans tabac	336	2 169
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits de revenus de participations	14 941	7 592
Autres intérêts et produits assimilés (CAT, legs)	41 270	14 278
Total	115 015	46 365

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	481	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	351	566
Contributions financières - Marketing		
Produits exceptionnels		
Total	832	566

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	8 504	7 943
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	6 431	
Total	14 935	7 943

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par des clefs de répartitions ci-dessous et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2022.

Charges indirectes comprenant en autres : électricité, fournitures de bureau, charges locatives, entretien, poste, téléphone....

4100 Fonctionnement du comité : 5%
A800 Actions en direction des malades : 70%
5900 Traitements de dons : 5%
B800 Actions préventions dépistage : 15%
4200 Communication externe : 5.00 %

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Electricité et eau	1 085	64	128	1 277
Fournitures administratives	3 670	463	619	4 753
Autre achats et fournitures	9 305	4 687	206	14 197
Locations mobilières	7 211	460	1 033	8 704
Charges locatives	11 920	2 883	1 402	16 206
Entretien/biens immobiliers	2 418	271	389	3 077
Entretien/biens mobiliers	360	21	42	424
Assurance	1 939	187	1 261	3 387
Honoraires	1 355	205	6 054	7 614
Téléphone	3 152	144	397	3 692
Affranchissement	10 015	29 628	1 256	40 899
Taxe foncière	4 348	403	512	5 262
Total	56 779	39 415	13 299	109 493

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	42	42
Actions d'information, de prévention et de dépistage	27	28
Actions de formation		
Actions de recherche	1	1
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	9	9
Frais de fonctionnement (dont communication)	21	21
Total	100	100

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	403 272	331 771
Actions d'information, prévention,dépistage	117 249	98 994
Actions de formation	437	1 488
Actions de recherche	15 451	17 840
Actions autres	1 310	1 410
Total	537 718	451 503
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	4 800	34 195
Actions d'information, prévention,dépistage	1 200	1 000
Actions de formation	6 000	5 000
Actions de recherche	473 618	515 369
Actions autres		
Total	485 618	655 564

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	20 887	19 347
Charges externes	17 412	11 963
Impôts et taxes	488	856
Salaires et charges	47 261	47 279
Amortissements	809	1 443
Cotisation statutaire	11 786	12 689
Charges exceptionnelles	1	149
Total	98 645	93 726

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		3 580
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	2 687	6 431
Total	2 687	10 011

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	44 798	41 542
Total		44 798	41 542

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisma	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	8 853				572						9 425
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	175 170				156 951		25 500				357 621
Aides financières	112 104	485 618									597 723
Impôts, taxes et versement assimilés	5 329				531		804				6 664
Salaires et traitements	142 228				18 733		42 365				203 327
Charges sociales	56 192				7 320		16 578				80 090
Dotations aux amortissements et dépréciations	14 159				812		1 581	4 257			20 810
Dotations aux provisions											0
Report en fonds dédiés										2 687	2 687
Autres charges	23 572				15 388		11 786				50 746
Charges financières											0
Charges exceptionnelles	111						30				141
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									5 160		5 160
TOTAL	537 716	485 618	0	0	200 308	0	98 645	4 257	5 160	2 687	1 334 393

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	19 250		19 310	6 238	44 798
TOTAL	19 250	0	19 310	6 238	44 798

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 914
Total	4 914

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
OPCO	5
URSSAF	284
RBST SNCF	13
GIFI	50
Total	351
Charges exceptionnelles	
REGUL ARRET MALADIE VR	139
REGUL CHARGES SOCIALES	2
Total	141

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

021 - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR		Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 012 686,52	997 394,74
1.1 Réalisées en France		1 012 686,52	997 394,74
Actions réalisées par l'organisme		528 268,19	441 831,20
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		403 272,47	331 770,87
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		107 798,90	89 322,10
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		436,52	1 487,93
Actions de société et politique de santé		1 309,55	1 409,94
Actions internationales réalisées par l'organisme		15 450,75	17 840,36
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		484 418,33	555 563,54
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		4 800,00	34 194,94
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			1 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		6 000,00	5 000,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		473 618,33	515 368,60
Programmes nationaux		253 618,33	309 568,60
Programmes régionaux et départementaux		220 000,00	205 800,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme		196 424,16	200 075,64
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		196 383,30	200 075,64
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		196 424,16	200 075,64
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		196 383,30	200 075,64
Frais d'appel de dons		126 883,57	141 826,53
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		39 855,61	43 681,65
Frais de traitements des legs		21 010,99	12 073,31
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		8 633,13	2 494,15
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		40,86	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		40,86	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		93 841,56	89 043,59
3.1 Frais d'information et de communication		20 886,95	19 347,31
Frais d'information et de communication externe		17 296,06	15 382,94
Frais d'information et de communication interne		3 590,89	3 964,37
3.2 Frais de fonctionnement		72 145,27	68 252,92
Frais de gestion		59 707,33	54 707,07
Formation administrative		164,20	
Impôts et taxes		487,78	856,41
Cotisation statutaire 10%		11 785,96	12 689,44
3.3 Autres charges		809,34	1 443,36
Charges financières			
Dotations aux amortissements		809,34	1 443,36
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 302 952,24	1 286 513,97
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS		4 257,00	4 105,00
5. REPORTS EN FONDS DEDIEES DE L'EXERCICE			6 431,17
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		1 307 209,24	1 297 050,14

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		19 249,92	19 529,90
Réalisées en France		19 249,92	19 529,90
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		19 310,40	14 011,26
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		6 238,08	8 001,20
TOTAL		44 798,40	41 542,36

FONDS DEDIEES LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		6 431,17	
- Utilisation		6 431,17	
=+Report			6 431,17
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			6 431,17

 021 - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 148 476,44	-1 242 011,79
1.1 Cotisations sans contrepartie	-46 608,00	-48 088,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-986 853,38	-1 147 558,44
Dons manuels non affectés	-556 074,56	-555 575,24
Dons manuels affectés	-7 103,17	-20 492,33
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-423 675,65	-571 490,87
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-115 015,06	-46 365,35
Manifestations	-1 599,80	-406,80
Ventes (dont abonnement à vivre)	-20 402,20	-6 418,65
Prestations et autres ventes	-14,00	-642,77
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-1 904,91	-4 245,38
Autres produits affectés		
Produits financiers	-56 210,49	-21 870,15
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-34 883,66	-12 781,60
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-6 431,17	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	-6 431,17	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 154 907,61	-1 242 011,79
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-152 301,63	-55 038,35
TOTAL	-1 307 209,24	-1 297 050,14

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 246 913,81	1 284 867,29
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-152 301,63	-55 038,35
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	15 089,00	17 084,87
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 109 701,18	1 246 913,81

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-44 798,40	-41 542,36
Bénévolat	-44 798,40	-41 542,36
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-44 798,40	-41 542,36

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000001	01/10/2014	STRUCTURE	310 765,37		6 215,31	6 215,31
IM000002	30/09/2014	PEINT.REVET.SOLS	25 092,86		1 673,58	1 673,58
IM000003	23/01/2020	REFECTION LOCAUX PEI	14 457,36		963,79	963,79
IM000004	30/01/2020	REFECTION CUISINE WC	3 221,10		220,35	220,35
IM000005	20/09/2020	PLACARD COMPTA	1 255,20		83,74	83,74
IM000006	20/09/2020	PLACARD GYM YOGA	584,40		36,14	36,14
IM000007	20/09/2020	PLACARD PREVENTION	2 724,00		181,73	181,73
IM000012	13/09/2018	GARAGE	15 052,04		301,09	301,09
IM000022	15/02/2020	MEUBLES CUISINE	2 345,00		156,36	156,36
IM000023	01/10/2014	CHAUFFAGE	12 353,41		823,65	823,65
IM000032	06/07/2020	SERVEUR 2 TOURS	1 564,56		268,60	268,60
IM000033	24/01/2020	ORDINATEUR SAISIE AM	1 324,80		28,21	28,21
IM000034	01/10/2014	PLOMBERIE	25 092,86		1 003,72	1 003,72
IM000035	24/01/2020	ORDINATEUR SAISIE AN	1 324,80		28,21	28,21
IM000036	24/01/2020	ORDINATEUR COMM DC	1 324,80		28,21	28,21
IM000037	24/01/2020	ORDINATEUR DIRECTRIC	1 324,80		28,21	28,21
IM000038	24/01/2020	ORDINATEUR TRESORIER	1 324,80		28,21	28,21
IM000039	24/01/2020	ORDINATEUR PREVENTIO	1 324,80		28,21	28,21
IM000040	20/09/2020	APPAREIL PHOTO CANON	709,97		170,96	170,96
IM000045	31/01/2020	PLOMBERIE CUISINE	1 351,20		54,05	54,05
IM000046	28/08/2020	BUSTE DE PALPATION C	901,26		198,40	198,40
IM000047	28/08/2020	BUSTE DE PALPATION B	901,26		198,40	198,40
IM000048	31/01/2020	PLOMBERIE WC	1 736,40		69,44	69,44
IM000049	24/02/2020	ELECTRICITE RELECTIO	2 778,66		111,16	111,16
IM000050	01/10/2014	MEN.EXTERIEURES	12 739,45		509,58	509,58
IM000051	09/07/2018	FENETRES GUILLERME	37 355,02		1 494,39	1 494,39
IM000052	16/11/2021	UNIVR CASQUES OCULES	1 200,00		400,00	400,00
IM000053	16/11/2021	UNIVR CASQUES OCULES	1 200,00		400,00	400,00
IM000057	13/12/2022	ACCUEIL+LOCAL MALADE	2 255,09		751,70	751,70
IM000058	19/10/2023	3 B SCINTIFIC 1 BUST		1 464,00	97,60	97,60
			485 585,27	1 464,00		16 553,00

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public.

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers recus : Legs et donations à réaliser **NEANT**

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	13			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	22	892,75	0,54	15 426,72
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	17	1 006,50	0,61	17 392,32
Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	28	693,25	0,42	11 979,36
Total	80	2 593	2	44 798

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	7	9 027	4,96
Total	7	9 027	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	371
6257 - Réceptions	Restauration	120
	Total	491

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 5 826 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.